

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

DELIBERATION N° 202600914_0061

MEMBRES EN EXERCICE	19
MEMBRES PRESENTS	17
MEMBRES AYANT PRIS PART A LA DELIBERATION	19
DATE DE LA CONVOCATION	07/09/2026
DATE D’AFFICHAGE	07/09/2026

OBJET	CESSION D’UN LOGEMENT T3.1 ILOT RECORDON à M. Mme GRAS Denis
--------------	---

Séance du 14 septembre 2026,

L’an deux mille vingt-six et le quatorze septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MOINE, Maire.

Membres présents	Michel MOINE, Christophe PERROUSSET, Mathilde FAVRE, Xavier BOSSAN, Claire ZARA-MARMETH, Hervé GARBE, Christianne MAURON, Roger RACHEL, Franck PERRET, Edda GRASSET, Franck SAMSON, Isabelle GREGIS, Pascale GOUILLOUX, Sandrine MATHIEU, Nathalie COEURDASSIER, Mélanie BERGAMASCO DEL CIANCIO, Quentin NEYRON
Membres excusés	Jean-Marie PONCET, Nicolas CHARTON,
Pouvoirs	Jean-Marie PONCET à Christophe PERROUSSET Nicolas CHARTON à Franck PERRET
Secrétaire	Pascale GOUILLOUX

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le programme de réhabilitation et construction de 8 logements à l’Ilot Recordon est achevé.

☞ **VU** Le règlement d’attribution des appartements du programme Ilot Recordon, validé par délibération N° D2024048 du 30 septembre 2024 ;

☞ **VU** La délibération 20251222_0057 du 22/12/2025 fixant les tarifs des logements ;

☞ **VU** la décision DE2025-192-191 donnant mandat de vente de 7 appartements de l’Ilot Recordon à RIHB, d’un montant de commission de 5300 €/logement ;

☞ **VU** l’avenant N° 1088 au mandat de vente d’un montant de 5100 € (prix revu à la baisse après la réduction des tarifs de vente des logements ;

☞ **VU** l’offre d’achat en date du 27/02/2026 émise par M. Mme Denis et Véronique GRAS,

☞ **VU** l’avis des domaines en date du 7 mai 2026,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur la vente des biens et droits immobiliers ci-après désignés.

Dans l’ensemble immobilier, dénommé « L’ILOT RECORDON » édifié sur un terrain situé à IZERNORE (AIN), 606, 626, 636 Grande Rue et 22, 28, 34, 54 rue des Ecoles, figurant au cadastre sous les références suivantes : section AC N° 331-334-335-337-339 (d’une superficie totale de 12a83ca), les lots de copropriété suivant(s) :

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026

suite

OBJET : CESSION D'UN LOGEMENT T3.2 ILOT RECORDON à M. Mme GRAS Denis

DANS LE BATIMENT B A L'ETAGE :

LE LOT NUMERO DIX-SEPT (17), soit :

LOT NUMERO SEIZE (17) :

Un appartement de type 3 situé au N°22 de la rue des écoles, comprenant : entrée-séjour-cuisine, WC, salle de bains, dégagement, deux chambres et un balcon

Ledit appartement identifié sous l'intitulé « log 3 » au plan de l'architecte

Et les 631/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les 93/1000èmes des parties communes spéciales au bâtiment B.

Et les 154/1000èmes des parties communes spéciales « hall, escalier, locaux, SAS » du bâtiment B

Et les 111/1000èmes des parties communes spéciales « local 2 roues » du bâtiment C

Lequel forme un tout indissociable avec le lot N°20 (garage)

AU REZ-DE-CHAUSSEE :

LOT NUMERO VINGT (20), soit :

LOT NUMERO VINGT (20) :

Un garage,

Ledit garage identifié sous l'intitulé « G6 » au plan de l'architecte

Et les 67/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les 334/1000èmes des parties communes spéciales au bâtiment C.

Lequel forme un tout indissociable avec le lot N°17 (appartement)

Moyennant le prix de 192 367 € TTC, payable comptant le jour de régularisation de l'acte authentique, conformément à la délibération n° D2024047 du 30 septembre 2024.

(Une copie du tableau de surface est ci-jointe)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** à l'unanimité :

Monsieur Christophe PERROUSSET, porteur d'un pouvoir pour Monsieur Jean-Marie PONCET ne participe pas au vote pour ce dernier.

✚ **DE VENDRE** à Monsieur Denis GRAS et à Madame Véronique GRAS ou à toute personne morale qu'elle se substituerait, les lots 17 et 20 ci-dessus désignés, dépendant de l'ensemble immobilier dénommé « L'ILOT RECORDON » édifié sur un terrain situé à IZERNORE (AIN), 606, 626, 636 Grande Rue et 22, 28, 34, 54 rue des Ecoles (figurant au cadastre sous les références suivantes : section AC N° 331-334-335-337-339 d'une superficie totale de 12a83ca), et ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître BAUD Notaire à IZERNORE (01), le 13/03/2024,

Moyennant le prix de **160 305,83 € HT soit 192 367 € TTC**, payable comptant le jour de régularisation de l'acte authentique, conformément à la délibération n° D2024047 du 30 septembre 2024 ; il est précisé que le transfert de jouissance et de propriété est différé au jour de la réitération de l'acte authentique.

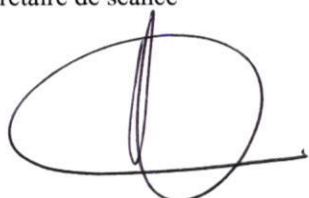
✚ **DE CHARGER** Maître Bénédicte BAUD, notaire à Izernore pour la commune, du dossier de vente.

✚ **DE CONVENIR** que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

✚ **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à régulariser tous les documents afférents la vente (promesse de vente / acte authentique réitérant la vente)

Fait à Izernore, le 14 septembre 2026
Pour copie conforme,

Pascale GOUILLOUX
Secrétaire de séance



Michel MOINE
Maire d'Izernore

